

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Sarah Bellavance

a réussi la formation
Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **29 mai 2026**

Responsable de la formation : **Me Jean-Philippe Le Pape**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

Jacques Demers

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.